AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C3044
FR0000121121-FS0888

8 novembre 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

EURAZEO

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 8 novembre 2021, la société en commandite par actions Tikehau Capital[1] (32 rue de Monceau, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 novembre 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société EURAZEO et détenir à cette date 3 198 004 actions EURAZEO représentant 5 269 008 droits de vote, soit 4,04% du capital et 4,56% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions EURAZEO sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 5 novembre 2021, 3 055 793 actions EURAZEO représentant 4 984 586 droits de vote, soit 3,86% du capital et 4,31% des droits de vote de cette société[2].

[1] Contrôlée par la société par actions simplifiée Tikehau Capital Advisors.
[2] Sur la base d'un capital composé de 79 224 529 actions représentant 115 647 126 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.